NEUILLY Philippe

De: LEGOUT Baptiste
blegout@figarocms.fr>

Envoyé: jeudi 7 novembre 2019 15:51

À: GANDUBERT Patrick
Cc: QUERE Gaelle

Objet: RE: Palmarès Le Figaro Écoles d'ingénieurs 2020 - Précisions sur notre angle

éditorial

Bonjour,

J'ai bien pris note de vos arguments. Nous allons y réfléchir pour l'ENSAI et l'ENSAE avec toute l'équipe.

Bien cordialement

Baptiste



De: GANDUBERT Patrick

Envoyé: jeudi 7 novembre 2019 15:42

À : LEGOUT Baptiste Cc : QUERE Gaelle

Objet : RE: Palmarès Le Figaro Écoles d'ingénieurs 2020 - Précisions sur notre angle éditorial

Bonjour Cher Monsieur,

Merci pour cette proposition basée sur une approche orientée "métiers" qui nous semble plutôt pertinente. Comme vous le savez, l'ENSAE Paris et l'ENSAI font partie du même groupe (le GENES).

Les deux écoles offrent une formation d'ingénieur statisticien/data scientist relativement proche, ouvrant un grand nombre de carrières possibles dans de nombreux secteurs d'activité.

De par ses 6 spécialisations en finance/marketing/biostatistique/informatique/industrie/territoires&santé, l'ENSAI irrigue de très larges secteurs (voir enquête d'insertion de la CGE 2019 : http://ensai.fr/apres-lensai/insertion-professionnelle/).

Comme notre cousine l'ENSAE Paris, il nous semblerait donc assez logique d'apparaître à la fois dans la catégorie "Numérique-Informatique-Mathématique" et dans la catégorie "Généraliste et pluri-disciplinaire".

Comptant sur votre compréhension, nous restons à votre disposition pour échanger sur le sujet.

Bien cordialement

Patrick Gandubert

Relations extérieures / relations entreprises Tél : 02 99 05 32 72 / 07 71 44 85 65

www.ensai.fr



De: LEGOUT Baptiste [mailto:blegout@figarocms.fr]

Envoyé: lundi 4 novembre 2019 16:51 **À**: LEGOUT Baptiste
blegout@figarocms.fr>

Cc: FIG - Classement Inge <classementinge@lefigaro.fr>; DE TARLE Sophie <sdetarle@lefigaro.fr>

Objet : Palmarès Le Figaro Écoles d'ingénieurs 2020 - Précisions sur notre angle éditorial

Madame, Monsieur,

Le Figaro Etudiant publiera en décembre de cette année son palmarès des écoles d'ingénieurs.

Notre souhait, avec ce palmarès, est d'offrir à nos lecteurs (principalement les lycéens, préparationnaires et leurs proches) une nouvelle vision de l'information sur les écoles d'ingénieurs, pour répondre au mieux aux questions qu'ils se posent.

Nous avons compris à leur contact qu'ils ne souhaitaient pas un « nouveau » palmarès général mélangeant toutes les écoles dans un seul et unique tableau de 200 lignes, mais de pouvoir retrouver rapidement les écoles qui correspondent à leurs aspirations.

Cette année, nous avons donc décidé de ne pas publier un unique palmarès « général », mais un ensemble de tableaux <u>« par grand domaines »,</u> réunissant et comparant les écoles selon les grands domaines de spécialités qu'elles proposent.

Si toutes les écoles seront comparées et notées <u>sur la base des mêmes critères</u> (et seront donc toujours comparables entre elles sur la base de la note que nous publierons), elles n'apparaitront <u>que dans les tableaux qui</u> les concernent.

Nous avons ainsi défini une dizaine de grandes catégories, en essayant de recouper au maximum les spécialités proposées par les écoles d'ingénieurs :

- D'un côté, une catégorisation « Généraliste et pluri-disciplinaire » pour les écoles dans les cas de figure suivants :
 - o École proposant un unique diplôme d'ingénieurs généralistes
 - o École proposant un très grand nombre de spécialités (+ de 3) et ne possédant ainsi aucune « coloration » majoritaire
 - o École ciblées par les élèves des grandes prépas dites « étoilées », en concurrence frontales dans leur recrutement.
- De l'autre côté, 8 grands domaines (familles de spécialités) dont les intitulés sont :
 - o Physique Chimie
 - o Numérique Informatique Mathématique
 - o Agronomie Biologie Médical
 - o Transport Logistique
 - o Énergie Environnement
 - o BTP Construction Génie civil
 - o Génie industriel Génie Mécanique
 - o Matériaux

La composition précise de ces grandes familles sera affichée au-dessus de chaque tableau. Vous retrouverez le détail dans le fichier excel ci-joint (ligne 2)

Cette proposition permettra plus facilement à un étudiant de trouver et comparer les écoles qui l'intéressent dans son projet professionnel, qu'il souhaite travailler dans un domaine bien précis ou qu'il préfère une école généraliste ou pluridisciplinaire qui lui offrira plus de flexibilité.

Afin que notre proposition éditoriale reste lisible pour nos lecteurs, et afin de ne pas surcharger chaque catégorie, nous avons établis les règles suivantes :

- Chaque école pourra apparaître au maximum dans 3 tableaux, représentant leurs grandes colorations.
- Les assignations sont proposées par le Figaro, sur la base des données CTI de l'école, à savoir le nombre de diplômés par spécialités.
 - Pour être affichée dans une catégorie de spécialité, l'école doit diplômer au moins 25 % de ses étudiants dans cette spécialité.
 - Sont affichées dans la catégorie généraliste / pluridisciplinaire :
 - Pour généraliste, celles qui proposent un unique diplôme d'ingénieurs généraliste
 - Pour pluridisciplinaire, celles qui proposent un grand nombre de spécialités (+ de 3), dont aucune ne dépasse 30% de diplômés.
 - Dans ce cas précis, une école affichée dans « pluri-disciplinaire » pourra aussi être affichée dans les deux catégories où elle diplôme le plus d'étudiants.

Résulte de l'application au sens stricte de ces règles une proposition que vous trouverez dans le fichier excel cijoint. Les écoles y sont triées selon leur numéro CTI.

Si votre école est d'accord avec cette proposition, merci de ne pas réagir : qui ne dit mot consent.

Si votre école n'est pas d'accord avec cette proposition, pour les raisons suivantes :

- 1. Évolution de la proposition pédagogique entre la dernière promotion diplômée et la dernière promotion entrante
- 2. Mauvaise compréhension de la part de nos équipes de ce que recoupent vos diplômes de spécialités
- 3. Mauvaise attribution d'une spécialité de niche à une grande catégorie

Merci dans ce cas de bien vouloir <u>nous contacter</u> au plus vite par e-mail (<u>blegout@figarocms.fr</u> / <u>classementinge@lefigaro.fr</u>) ou par téléphone (01 76 63 02 14) afin que nous puissions en discuter et vous faire apparaître dans les bonnes catégories. Certaines exceptions à nos règles pourront être faites, de manière dérogatoire, uniquement si les justifications s'avèrent suffisantes.

En vous remerciant par avance pour votre compréhension

Je reste à votre disposition pour toute demande d'explication complémentaire,

Bien cordialement,

Baptiste

